

Dans ce numéro

Juin 2021

L'ECHO DE CHASSORS



Vue sur l'église : rénovation et embellissement du parking.

<i>Le Mot du Maire</i>	2
<i>La Vie Municipale</i>	3
<i>La Vie de l'Ecole</i>	13
<i>La Vie des Associations</i>	14
<i>En Bref</i>	17
<i>La page des capsortiens</i>	36
<i>Informations Pratiques</i>	39
<i>Bien Vivre à Chassors</i>	40

Mairie de Chassors

Route de Jarnac

16200 Chassors

Tel : 05 45 81 06 63

mairie.chassors@wanadoo.fr



Chères Capsortiennes, chers Capsortiens,

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous pour vous faire part de la vie communale ; j'espère le faire de vive voix bientôt. Car nous apercevons le bout du tunnel de cette crise sanitaire qui fut la pire que notre pays ait connue depuis des décennies ; et qui nous a fait beaucoup réfléchir sur tous nos petits ennuis quotidiens qui ne sont pas si graves vu tous les deuils que de nombreuses familles ont endurés.

Je voudrais commencer par vous parler du vandalisme que la commune subit depuis quelques mois par une petite bande de gamins pas toujours faciles à identifier. Quelques exemples de dégradations :

- Intrusion dans l'école par effraction en cassant du matériel dans les classes,
- Au stade, pancartes du skate-park cassées à 5 reprises,
- Terrain de tennis endommagé avec des 2 roues,
- Passage en vtt sur les pelouses juste semées.

Je me suis souvent déplacé pour enrayer ce phénomène. Le plus surprenant étant que je me suis heurté à certains parents qui sont venus me voir pour dédouaner leur enfant. Ils ont même téléphoné à la gendarmerie pour se plaindre et prétendre que je ne peux pas intervenir tant qu'ils ne sont pas plus de 6 ; ce qui correspond au règlement sanitaire en toute ignorance de mes fonctions de premier magistrat de la commune. C'est le monde à l'envers !! Je voudrais rappeler à tous que mon but est de préserver le patrimoine et le budget de la commune, pas de faire la guerre aux jeunes !

Des caméras supplémentaires seront installées dans les prochains mois sur le site de la Mairie pour identifier les futurs contrevenants.

Concernant les travaux, l'aménagement paysager autour de la Mairie touche à sa fin, nous sommes très contents du résultat, tout cela réalisé par nos agents.

Nous travaillons toujours sur les dossiers de la traversée de Luchac. Il faudra vérifier tous les réseaux sur cette portion de route, ce qui s'avérera très long. Dans le meilleur des cas nous espérons un début de travaux mi-juin 2022.

Une nouvelle climatisation réversible sera installée à l'accueil de la Mairie et les peintures du sas d'entrée seront refaites. Le trottoir de l'église a reçu un nouveau revêtement en gravier lavé et la place s'est vue refaite à neuf. Les candélabres seront repeints. La rue du 19 mars 1962 mitoyenne avec la commune de Julienne sera refaite en enrobé fin juin.

Au niveau matériel, nous avons fait l'acquisition d'un tracteur tondeuse et d'une tondeuse.

Concernant l'école, nous poursuivons une tranche de travaux tous les ans. Cette année, le revêtement du préau va être entièrement refait. Toutes les classes seront équipées de tableau numérique, en partie financé par l'Etat.

Un bailleur social nous a présenté un projet immobilier route de Sigogne où 31 maisons pourraient voir le jour. Ce qui devrait amener sur la commune à peu près 80 habitants supplémentaires à partir de 2023. La commune réfléchit à ce qu'elle pourrait apporter pour concrétiser ce projet.

Pour ce qui est de la location de la salle des fêtes et la salle polyvalente, nous espérons les rouvrir courant juillet.

Concernant le terrain de tennis, suite aux dégradations, nous l'avons entièrement nettoyé, posé un filet neuf tout cela pour ne pas pénaliser ceux qui ont envie de jouer.

Les mesures sanitaires diminuant, nos associations vont pouvoir reprendre leurs activités ; ce qui redonnera un peu de vie à notre commune.

Un dernier petit mot aux habitants qui n'ont pas sorti leurs poubelles à temps pour être ramassées : merci de ne plus les jeter par-dessus ma barrière dans ma cour !! Je ne suis pas une annexe de Calitom. Je vous rappelle qu'elles doivent être sorties la veille au soir du ramassage car les camions passent de très bonne heure. Et il s'agit d'un service privé dont la mairie n'est en rien responsable.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

DECISIONS DE L'ASSEMBLEE MUNICIPALE

Dans cette rubrique « La Vie Municipale », une synthèse des sujets abordés lors des conseils municipaux vous est présentée. Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux de séance soit sur le site internet, soit dans les vitrines d'affichage de la mairie.



Depuis le mois de février le conseil municipal s'est réuni à 5 reprises.

1. Séance du 28 janvier 2021

Etaient présents : Patrick LAFARGE, maire ; Jérémy AUMONT ; Nathalie CHANTEREAU ; Bruno GAUTIER ; Stéphanie LACOSTE ; Laurence LANCERON ; Pierre LEVEQUE ; Jean-Jacques LOUGEZ ; Monique PARTHENAY ; Laëtitia FRANCK PRUDENZANO ; Jean-Maurice SABATER (secrétaire de séance) ; Eric VERGER.

Excusés ayant donné procuration : Nathalie DAUNAS à Stéphanie LACOSTE ; Théo MORILLON à Patrick LAFARGE.

2. Séance du 4 mars 2021

Etaient présents : Patrick LAFARGE, maire ; Jérémy AUMONT ; Nathalie CHANTEREAU (secrétaire de séance) ; Nathalie DAUNAS ; Bruno GAUTIER ; Stéphanie LACOSTE ; Laurence LANCERON ; Pierre LEVEQUE ; Monique PARTHENAY ; Jean-Maurice SABATER ; Eric VERGER.

Excusé ayant donné procuration : Théo MORILLON à Patrick LAFARGE

Excusés : Jean-Jacques LOUGEZ ; Laëtitia FRANCK PRUDENZANO.

3. Séance du 25 mars 2021

Etaient présents : Patrick LAFARGE, maire ; Jérémy AUMONT ; Nathalie CHANTEREAU ; Nathalie DAUNAS ; Bruno GAUTIER ; Stéphanie LACOSTE ; Laurence LANCERON ; Pierre LEVEQUE ; Théo MORILLON ; Jean-Jacques LOUGEZ ; Monique PARTHENAY ; Jean-Maurice SABATER ; Eric VERGER (secrétaire de séance).

Excusée : Laëtitia FRANCK PRUDENZANO

4. Séance du 29 avril 2021

Etaient présents : Patrick LAFARGE, maire ; Jérémy AUMONT ; Nathalie CHANTEREAU ; Nathalie DAUNAS ; Bruno GAUTIER ; Stéphanie LACOSTE ; Pierre LEVEQUE ; Théo MORILLON ; Monique PARTHENAY ; Jean-Maurice SABATER (secrétaire de séance) ; Eric VERGER.

Excusée ayant donné procuration : Laurence LANCERON à Patrick LAFARGE

Excusée : Laëtitia FRANCK PRUDENZANO

Absent : Jean-Jacques LOUGEZ

5. Séance du 3 juin 2021

Etaient présents : Patrick LAFARGE, maire ; Jérémy AUMONT ; Nathalie CHANTEREAU ; Nathalie DAUNAS ; Bruno GAUTIER ; Stéphanie LACOSTE ; Laurence LANCERON ; Théo MORILLON ; Jean-Jacques LOUGEZ (secrétaire de séance) ; Monique PARTHENAY ; Jean-Maurice SABATER ; Eric VERGER.

Excusés : Pierre LEVEQUE et Laëtitia FRANCK PRUDENZANO.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

1- Organisation du temps scolaire pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024

Monsieur le maire rappelle que l'organisation du temps scolaire est actuellement répartie sur 4 jours par semaine.

L'inspection académique demande au conseil de donner son avis sur l'organisation des 3 prochaines années scolaires avec un maintien à 4 jours par semaine ou un retour à 4 jours 1/2.

Le Conseil est favorable au maintien de l'organisation à 4 jours par semaine.

2 – Avis sur demande environnementale de la SAS Vignobles ROY pour exploitation de chais sur SIGOGNE

Monsieur le maire explique qu'étant donné qu'une partie de la commune de CHASSORS est comprise dans le périmètre d'un rayon de 2 km autour de la SAS Vignobles ROY implantée à SIGOGNE, le Conseil peut donner un avis sur le projet d'exploitation de trois nouveaux chais de stockage d'alcool de bouche.

Le Conseil émet un avis favorable au projet.

3- Délégué aux Eaux pluviales urbaines

Grand Cognac demande à la commune de désigner un délégué Eaux Pluviales Urbaines, afin d'être son interlocuteur dans le cadre de l'étude inventaire du patrimoine de réseaux d'eaux pluviales. Monsieur le maire propose Jean-Maurice SABATER. Le conseil approuve la proposition.

4 – Règlement intérieur de la salle polyvalente

Pierre LEVEQUE présente au Conseil le projet de règlement intérieur. La commission propose de louer pour la première année uniquement aux habitants de la commune

Le Conseil approuve le règlement à l'unanimité des présents.

5-Logement route de Jarnac

Le logement route de Jarnac est reloué depuis ce jour et pour une durée de 4 mois à une famille dont la maison a brûlé, le temps que les travaux de réhabilitation soient réalisés.

6 – Renouvellement du contrat avec SEGILOG

Monsieur le maire propose de renouveler le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services avec la société SEGILOG pour une durée de trois ans, soit du 15 mai 2021 au 14 mai 2024.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur le maire pour signer toutes les pièces nécessaires afférentes à ce contrat.

7 – Autorisation au maire d'ester en justice

Monsieur le maire explique que dans le cadre du dossier de catastrophe naturelle de 2016, la société d'avocats EXEME nous a proposé de faire comme dernière action pour clôturer la procédure, avec plusieurs communes de la Charente, ce qui diminuerait le coût, le projet de QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité) à adresser à la Cour Administrative ainsi qu'au Tribunal Administratif.

Considérant qu'il importe d'autoriser monsieur le Maire à défendre les intérêts de la commune dans cette affaire, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, autorise Monsieur le maire à ester en défense dans la requête déposée devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux et l'autorise également pour toute procédure

8 – Installation de caméra de vidéosurveillance

Monsieur le maire propose au conseil d'installer des caméras de vidéosurveillance pour garantir une sécurité des bâtiments communaux. Les gendarmes d'Angoulême sont venus visiter le site et il serait nécessaire de rajouter 2 caméras, une sur le parking de la mairie et une autre sur le parking de la salle des fêtes. 2 caméras sont déjà installées au niveau de la salle polyvalente. Les images sont enregistrées 10 jours sur un disque dur. Ce dispositif sera intégré dans le règlement des salles. Un dossier est à constituer auprès de la Préfecture.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition, à l'unanimité des présents

9 – Présentation du rapport de la Chambre Régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération de Grand-Cognac

Monsieur le maire demande au Conseil si chacun a pris connaissance du rapport de la Chambre Régionale des comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération de Grand-Cognac qui leur a été communiqué.

Le Conseil déclare avoir pris connaissance du rapport de la Chambre Régionale à l'unanimité des présents.

10 – Proposition d'un 4ème Adjoint au Maire

Monsieur le maire explique que le Conseil Municipal peut librement décider de créer en cours de mandat un poste d'adjoint supplémentaire.

Vu l'importance des travaux de voirie prévus au cours du mandat, notamment l'aménagement de la RD15, il propose de créer un 4ème poste d'adjoint et invite le conseil municipal à se prononcer.

Le Conseil municipal approuve cette proposition à la majorité, 11 pour, 1 abstention.

Monsieur le Maire invite le Conseil à procéder à l'élection de ce 4ème adjoint.

Il propose comme candidat un conseiller de la commission voirie : Jean-Maurice SABATER.

Le Conseil élit à la majorité, 10 pour, 2 abstentions, Jean-Maurice SABATER 4ème adjoint.



AFFAIRES FINANCIERES

1 – Tarifs de location de la salle des fêtes pour l'année 2022

Monsieur le maire rappelle les tarifs actuellement en vigueur pour la location de la salle des fêtes. Il propose de ne pas les augmenter pour l'année 2022.

	De la commune	Hors commune
Jour en semaine	130 €	260 €
Lendemain	65 €	130 €
Week-end	280 €	560 €
Chauffage 1 jour	70 €	70 €
Chauffage forfait week-end	100 €	100 €

Tarif entreprise commerciale : 400 € la journée.

Les associations communales : deux locations gratuites par an, la 3ème location à 50 % du tarif de la commune et la 4ème location au tarif habitants de la commune. Chauffage facturé à chaque location.

Caution à 500 € dans tous les cas.

Le Conseil approuve à l'unanimité la proposition.

2 – Tarification des services périscolaires 2021-2022

Monsieur le maire propose au Conseil Municipal de réviser les tarifs de la cantine et de la garderie pour la rentrée de septembre 2021.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents, 12 pour, les tarifs suivants :

	Tarif Septembre 2020	Tarif Septembre 2021
Tarif repas élève	2,60 €	2,70 €
Tarif repas adulte	5,40 €	5,40 €
Tarif garderie par élève (matin)	1 €	1 €
Tarif garderie par élève (soir)	1 €	1 €

3- Tarifs de location de la salle polyvalente pour l'année 2021

Pierre LEVEQUE explique qu'il faut définir les tarifs pour la location de la salle polyvalente pour 2021.

Jour en semaine 80 €

Week-end 160 €

Les associations communales pourront organiser gratuitement leur réunion.

Caution à 500 € dans tous les cas. Caution pour la télécommande de clim. 200 €

Le Conseil approuve à l'unanimité la proposition.

4 – Ajustement du coût unitaire horaire des frais de mise à disposition du personnel technique au profit de Grand-Cognac pour l'année 2020

Monsieur le maire propose au conseil d'ajuster le cout horaire des frais de mise à disposition du personnel

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité.

5 – Modalités de réalisation et d'indemnisation des heures supplémentaires et complémentaires du personnel communal

Monsieur le maire explique que la délibération autorisant le paiement des heures supplémentaires n'est plus assez précise et que le trésorier nous demande de la compléter. Il explique que tous les agents sont susceptibles d'effectuer des heures supplémentaires et propose de les rémunérer conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité.

6– Revalorisation du loyer du logement communal 16bis route de Jarnac

Monsieur le maire informe que le logement 16 bis route de Jarnac se libère. Il propose de revaloriser le loyer actuellement à 396 € hors charge à 430 € hors charge.

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité.

7 – Révision de l'attribution de compensation suite au transfert de la gestion des eaux pluviales

Monsieur le maire explique au Conseil que l'attribution de compensation doit être révisée suite au transfert de la compétence Gestion des eaux pluviales à hauteur de 4 € par habitant au titre du fonctionnement et 8 € par habitant au titre de l'investissement, soit pour la commune : 4408 € pour le fonctionnement et 8816 € pour l'investissement.

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité

8 – Orientations budgétaires

Monsieur le maire présente plusieurs orientations de travaux pour l'année 2021 :

- Voirie : rue du 19 mars, rue de Guîtres, Place de l'Eglise
- Pluvial : fossé de la Nougeraie et du Buisson
- Ecole : sol de la maternelle
- Bâtiments communaux :
 - . portes annexes salle des fêtes et salle du conseil,
 - . portail et cour ateliers municipaux de CHASSORS,
- Logement communal : une salle de bain à transformer en salle d'eau
- Matériel roulant : tracteur tondeuse, remorque et tondeuse
- Défense incendie : bâche rue de la Cadois
- Illuminations de Noel pour les villages

Il explique au conseil que des choix seront faits en fonction des priorités pendant les réunions de préparation du budget.

Pour les subventions versées par la commune, Monsieur le Maire rappelle le montant versé en 2020 : 400 € pour les associations communales, 100 € pour les restos du cœur et la banque alimentaire. Il demande au conseil son avis sur le maintien de ces subventions au vu de l'inactivité des associations communales. Le conseil souhaite les maintenir à condition que les demandes soient déposées et complètes avant le 31 mars 2021.

9 - Vote du compte de gestion et du compte administratif 2020 de la commune

Eric VERGER présente les dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement de la commune pour l'année 2020 ainsi que les restes à réaliser et le résultat global.

Fonctionnement

Dépenses :

Prévues : 907 622,02 €
Réalisées : 488 258,21 €

Restes à réaliser : 0

Recettes

Prévues : 693 964,00 €
Réalisées : 694 692,71 €

Restes à réaliser : 0

Investissement

Dépenses :

Prévues : 1 355 849,90 €
Réalisées : 1 116 135,77 €

Restes à réaliser : 105 400,00 €

Recettes :

Prévues : 1 355 849,90 €
Réalisées : 981 041,64 €

Restes à réaliser : 193 033,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement 206 434,50 €
Investissement -135 094,13 €

Résultat global : 71 340,37 €

Eric VERGER précise que le compte de gestion tenu par le Trésorier et le compte administratif sont identiques.

Le Conseil municipal vote, à l'unanimité des présents, le compte de gestion 2020 de la commune.

Pour le vote du compte administratif, Monsieur le maire quitte la séance et Monique PARTHENAY est nommée présidente de séance.

Le Conseil municipal vote, à l'unanimité des présents le compte administratif 2020 de la commune.

Après le vote, Monsieur le maire réintègre la séance.

10 – Affectation des résultats de l'exercice 2020 sur 2021 de la commune

Monsieur le maire présente l'affectation des résultats de l'exercice 2020 de la commune sur le budget 2021.

Résultat de la section de fonctionnement :

Résultat reporté de 2019	269 658,02
Résultat de l'exercice 2020	206 434,50
Résultat de clôture de 2020	76 092,52

Solde d'exécution de la section d'investissement :

Résultat reporté de 2019	397 389,83
Résultat de l'exercice 2020	-532 483,96
Résultat de clôture 2020	-135 094,13
Reste à réaliser 2020	105 206,67
Besoin de financement	240 300,80

Monsieur le maire propose d'affecter le résultat de la section fonctionnement de l'exercice 2020 d'un montant de 476 092,52 € comme suit :

En réserve au compte 1068 :	240 300,80
En report à nouveau au compte 002	235 791,72

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents, l'affectation de résultat.

11 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter la fiscalité directe et donne la parole à monsieur le Trésorier.

Monsieur le Trésorier explique que la taxe d'habitation qui n'est plus versée à la commune va être compensée par la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (22,89 %). Il convient donc de voter le taux de la taxe foncière sur le bâti égal à la somme de la part communale et la part départementale, soit 43,63 % (20,74 + 22,89).

Monsieur le maire propose donc de voter les taux suivants :

- 43,63 % pour la taxe foncière bâti,
- 43,46 % pour la taxe foncière non bâti

Les deux taux sont votés à l'unanimité des présents.

12 - Vote du budget de la commune 2021

Jean-Yves DANEY et Eric VERGER présentent le budget de la commune.

Monsieur le maire propose :

- un budget en fonctionnement à l'équilibre pour un montant de 925 202,45 euros
- un budget en investissement à l'équilibre pour un montant de 672 623,93 euros.

Le budget de la commune est voté à l'unanimité des présents.

TRAVAUX

1 – Présentation du projet d'aménagement de la RD 15 à LUCHAC

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal l'étude réalisée par le cabinet A2I pour le projet d'aménagement du bourg de LUCHAC – RD 15 :

Aménagement avec effacement de réseaux de 550 m linéaires sur la route de Sigogne en partant du carrefour de la route de Cognac.

Les rues annexes (rue du Pierrail, rue des Arnauds, impasse des Vignes, Impasse du Fournil, rue du Trieur, rue des Vergers) seront refaites en enrobé.

Les demandes de subventions vont être déposées auprès de l'Etat au titre de la DETR et du Département.

Le Conseil valide le projet et le confie au cabinet A2I.

2 – Convention pour création d'un point d'eau pour la défense incendie à GUITRES

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune a le projet de créer une réserve d'eau pour la défense incendie des habitations au bout de la rue de la Cadois. Il explique que les exploitations de Monsieur Olivier MESLONG et de la SCI TRIANGLE D'OR doivent également dans le cadre de leur activité avoir un dispositif de lutte contre les incendies. Monsieur le maire leur a proposé de mener ce projet ensemble ; les frais seraient ainsi divisés par trois, et l'installation bénéficierait à tous. Monsieur MESLONG est favorable au projet, le dirigeant de la SCI TRIANGLE D'OR ne souhaite pas participer.

Monsieur le maire propose donc de monter le projet avec Monsieur MESLONG et demande au conseil l'autorisation de signer une convention visant à définir les conditions d'installation, de financement et d'entretien d'un point d'eau incendie.

Le conseil approuve la proposition et autorise monsieur le Maire à signer ladite convention à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES

- 1- Le panneau rue du Gaillardé « sens interdit, sauf riverains et engins agricoles » a été installé.

- 2- Monsieur le maire informe qu'un administré serait intéressé pour acheter la plateforme avec un ancien puits de 12m2 appartenant à la commune, Rue de l'Angle Droit. Le conseil est d'accord sur le principe et propose à Monsieur le maire de négocier le prix de vente.

- 3- Suite aux dégradations constatées sur le site mairie, Monsieur le maire informe les conseillers qu'il a pris un arrêté afin d'interdire le passage des vélos et tout matériel roulant sur l'enrobé autour des bâtiments communaux

- 4- Monsieur le Maire présente aux conseillers un projet qui lui a été soumis par un bailleur social en présence de Nathalie DAUNAS. Ce bailleur social propose la construction de 31 maisons ouvertes à la location sur des parcelles d'environ 500m2, Route de Sigogne (face à la place de la croix) à Luchac. Une première phase de construction pourrait être programmée en 2022, puis une seconde en 2023-2024.

- 5- Monsieur le maire informe que la salle polyvalente est prête à être louée, les chaises et les tables ont été livrées et installées.

- 6- Monsieur le maire informe que les travaux de voirie prévus entre Julienne/Chassors seront réalisés courant juillet 2021.

- 7- Monsieur le maire a été contacté par M. MOINE pour la réalisation de dessins sur un mur de la place de l'Etoile à Villeneuve. Des photos illustratrices sont présentées aux conseillers. Le Conseil n'approuve pas cette proposition.

- 8- Monsieur le Maire informe le Conseil que les locations de la salle des fêtes reprendront le 10 juillet 2021.

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE !



Malgré un contexte particulier, quelques « petits plus » ont pu avoir lieu.

La classe de CE2/CM1/CM2 a travaillé avec une musicienne à la réalisation d'un spectacle de théâtre d'ombres. A partir d'une histoire, ils ont créé les personnages, le décor et le fond sonore.

Dans la même classe, les interventions d'Alexandre de Charente Nature ont aidé les enfants à réfléchir sur « consommer autrement ».

Pour les CP/CE1, le projet « Jardiner au naturel » a commencé : semis de radis, salades, pois, fèves, plantation de choux, ail, pommes de terre. Pas encore de quoi approvisionner la cantine, mais c'est un début !

Ils sont allés visiter le jardin respectueux au château de l'Yeuse le 17 mai. La météo n'a pas été généreuse en soleil, les bottes étaient de sortie...

Les PS/MS/GS ont fait une surprise aux autres classes. Ils ont offert une vidéo sur laquelle ils dansaient. C'était très beau.

Alors pour les remercier, les CP/CE1 leur ont envoyé sur clé USB une chanson et les CE2/CM1/CM2 préparent quelque chose... mais nous ne savons pas encore quoi... Vous voyez, même « à distance », on peut faire des choses les uns pour les autres.

Le 6 juillet, nous nous dirons « bonnes vacances ».

Petit rappel : les enfants nés en 2018 entrent en PS (Petite Section) en septembre. Les parents doivent passer en mairie pour procéder à l'inscription. De même pour les nouveaux arrivants qui souhaitent scolariser leur enfant plus grand.



LA CAGUILLE SPORTIVE DE CHASSORS

Bonjour à tous,

Le 24 Mars 2020, journée bien triste pour le monde du football amateur, la saison blanche est annoncée, nos joueurs ne reprendront pas le chemin des terrains pour terminer cette saison 2020-2021. Nous profitons de ce message pour adresser beaucoup de courage à tous les clubs.

Il nous est difficile de faire un bilan de l'année passée, 5 matchs de joués, 3 de gagnés avec de belles victoires (9 à 2 contre Ars Gimeux, 4 à 0 contre Rouillac, 3 à 0 contre Alliance Foot 3B). Cela conforte notre vision, le club à un avenir prometteur, les joueurs sont déterminés et impatients de rentrer dans la saison 2021-2022. Les objectifs pour la nouvelle année seront annoncés lors de l'Assemblée Générale du club. Pour le moment, aucune date n'est définie mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés via les réseaux sociaux facebook et instagram.

Nous tenons également à remercier la Mairie pour l'entretien du terrain et pour les travaux effectués sur le stade municipal.

De plus, nous sommes à la recherche d'un arbitre et d'un gardien, si vous êtes intéressés, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Nous avons hâte de pouvoir vous retrouver que ce soit autour du terrain ou pendant d'éventuelles manifestations tels que le repas annuel, brocante...

Vous nous manquez fidèles supporters.

Vive le CS Chassors



The poster features the CS Chassors logo at the top left, a yellow megaphone icon, and the word 'Recrutement' in bold. The main text reads: 'Il reste encore quelques places pour compléter l'effectif de l'équipe évoluant en 4ème division - nous recherchons notamment un gardien, un arbitre...'. Below this, it says: 'Tu veux rejoindre un club ambitieux, convivial et surtout avec un bon esprit d'équipe'. A hand icon points to the text 'C'est ici que ça se passe!'. The contact information includes two phone numbers: 06.86.20.62.95 and 06.81.24.24.05. Social media links for Facebook (Chassorscs) and Instagram (chassors.cs) are provided. At the bottom, there are logos for the French Football Federation (FFF) and the Occitan Football Federation (FOF).

EXPRESSION SPORTIVE

Bonjour,

Quand vous lirez cet article, les portes de la salle de sport seront de nouveau ouvertes. En effet depuis le 10 juin, nous avons l'autorisation de reprendre les cours de danses, et tout le monde ou presque avait hâte de reprendre.

Il faut dire que depuis plusieurs mois, le fait de ne plus se rencontrer manquait et c'est avec plaisir que les cours ont repris dans une bonne ambiance.

Le dernier cours de la saison aura lieu le jeudi 1er juillet. Si vous désirez découvrir notre activité, n'hésitez pas à nous rendre visite.

Les cours ont lieu le jeudi de 19h à 20h15 pour les débutants, et de 20h30 à 22h pour les plus confirmés.

Nous espérons reprendre au mois de septembre dans des conditions normales, et si tout va bien, la date de la rentrée pour la saison 2021/2022 aura lieu le jeudi 2 septembre 2021.

Nous vous disons à bientôt, et, surtout prenez soin de vous afin que tous ces mois de privation soient derrière nous.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à appeler au : 06 85 45 09 31

Nicole Soury
Expression sportive

AMITIE CHASSORS SPICHEREN

Bonjour,

Pas beaucoup de nouvelles concernant l'Association Chassors Spicheren.

Cette année, nous n'avons fait aucune manifestation. Nous devions recevoir nos amis Spicherois, mais vu la situation sanitaire, tout a été annulé, mais ce n'est que partie remise.

Pour cette fin d'année, nous espérons pouvoir organiser notre soirée entrecôte beaujolais ainsi que le marché de Noël.

En attendant de pouvoir se rencontrer et de faire la fête tous ensemble, prenez soin de vous et de vos proches.

Nicole Soury
et le bureau de Spicheren

AMICALE DES CHASSEURS ET PROPRIETAIRES NON CHASSEURS DE CHASSORS.



Bientôt...

Assemblée générale :

*La date n'est pas
validée à ce jour, elle
vous sera
communiquée par
SMS.*



Ouverture générale

L'ouverture générale aura lieu le dimanche 12 septembre.

Comme les années précédentes, la chasse à la caille et à la tourterelle sera possible plus tôt conformément aux directives préfectorales.

L'assemblée générale (dont la date n'est pas validée à ce jour), fixera les règles pour la saison prochaine.

Battue :

Malgré l'épidémie du Covid, et afin de répondre aux attentes des agriculteurs et des habitants de la commune, il a été possible d'effectuer des battues de régulation et de prélever 7 chevreuils, 3 sangliers et 5 renards. Pour rappel, ces battues de régulation font partie des missions que doit assurer toute association de chasse afin de limiter les dégâts et les nuisances que pourrait occasionner la surpopulation de certains animaux.



LA CEREMONIE DU 08 MAI 1945 : UNE CEREMONIE OFFICIELLE SANS PUBLIC, COVID-19 OBLIGE.



Suivant les recommandations de la Préfecture dues au contexte sanitaire, la cérémonie de commémoration du 8 mai 2021 s'est déroulée pour la 2ème année consécutive dans un format restreint, M.Lafarge (Maire de Chassors), Nathalie Daunas (1ère Adjointe), Eric Verger (2ème Adjoint), Stéphanie Lacoste (3ème adjointe), Jean-Maurice Sabater et Pierre Lévêque ont représenté la commune de Chassors.

Le moment de recueillement a été marqué par la lecture du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants : « 8 mai 1945. Par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle.

Soixante-seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Pour notre pays, rien ne fut simple, ce combat prit de nombreux visages et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Moncornet, d'Abbeville, des Alpes, de Saumur et tous « ceux de 40 », l'ombre de l'occupation, de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.

Il y a 80 ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillaient déjà. Le flot du refus et de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Chateaubriant, au camp de Souge ou au Mont-Valérien. La France libre recevait les ralliements des territoires ultramarins et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la victoire et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. A l'instar d'Hubert Germain, dernier des compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible ».



Puis, après avoir déposé une gerbe devant le monument aux morts et respecté une minute de silence, M. le Maire a clôturé la commémoration par une note d'espoir, en souhaitant que la prochaine cérémonie mémorielle puisse se dérouler avec le public, dans des conditions normales.

Elections départementales



Résultats du 1^{er} tour à Chassors :

Binôme de candidats	Nombre de voix	% voix commune	% voix canton
Mme MARTRON Anne et M.SOURISSEAU Jérôme	145	51,60%	52,57%
Mme PAYEN Stéphanie et M.ROYER Jérôme	56	19,93%	28,90%
Mme MEUNIER Laura et M.CLAUTOUR Bernard	80	28,47%	18,53%

Inscrits : 868

Votants : 293

Blancs : 9

Nuls : 3

Exprimés : 281

Résultats du 2^{ème} tour :

Binôme de candidats	Nombre de voix	% voix commune	% voix canton
Mme MARTRON Anne et M.SOURISSEAU Jérôme	179	71.6%	64.16%
Mme PAYEN Stéphanie et M.ROYER Jérôme	71	28.4%	35.86%

Inscrits : 868

Votants : 272

Blancs : 14

Nuls : 8

Exprimés : 250

Elections Régionales



Résultats du 1^{er} tour à Chassors :

Listes	Nombre de voix	% voix commune	% voix canton
Une région au service de la France (rassemblement national - Mme Diaz Edwige)	76	27,44%	18,20%
Nos territoires, nos énergies avec Alain Rousset	65	23,47%	28,65%
Liste d'union de la droite et du centre autour de Nicolas Florian	36	13,00%	12,51%
L'union fait la région (Darrieussecq Genevière)	33	11,91%	13,59%
Nos terroirs, notre avenir (Thierry Nicolas)	29	10,47%	12,07%
Le mouvement de la ruralité, résistons avec Jean Lassalle (Puyjalon Eddie)	24	8,66%	7,35%
On est là ! (Mme Guetté Clémence)	12	4,33%	5,79%
Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs (M.Perchet Guillaume)	2	0,72%	1,83%

Inscrits : 868 Votants : 291 Blancs : 5

Nuls : 9 Exprimés : 277

Résultats du 2^{ème} tour à Chassors :

Listes	Nombre de voix	% voix commune	% voix canton
Une région au service de la France (rassemblement national - Mme Diaz Edwige)	68	26,05%	19,11%
Nos territoires, nos énergies avec Alain Rousset	92	35,25%	39,51%
Liste d'union de la droite et du centre autour de Nicolas Florian	44	16,86%	14,19%
L'union fait la région (Darrieussecq Genevière)	31	11,88%	13,01%
Notre terroirs, notre avenir (Thierry Nicolas)	26	9,96%	14,19%

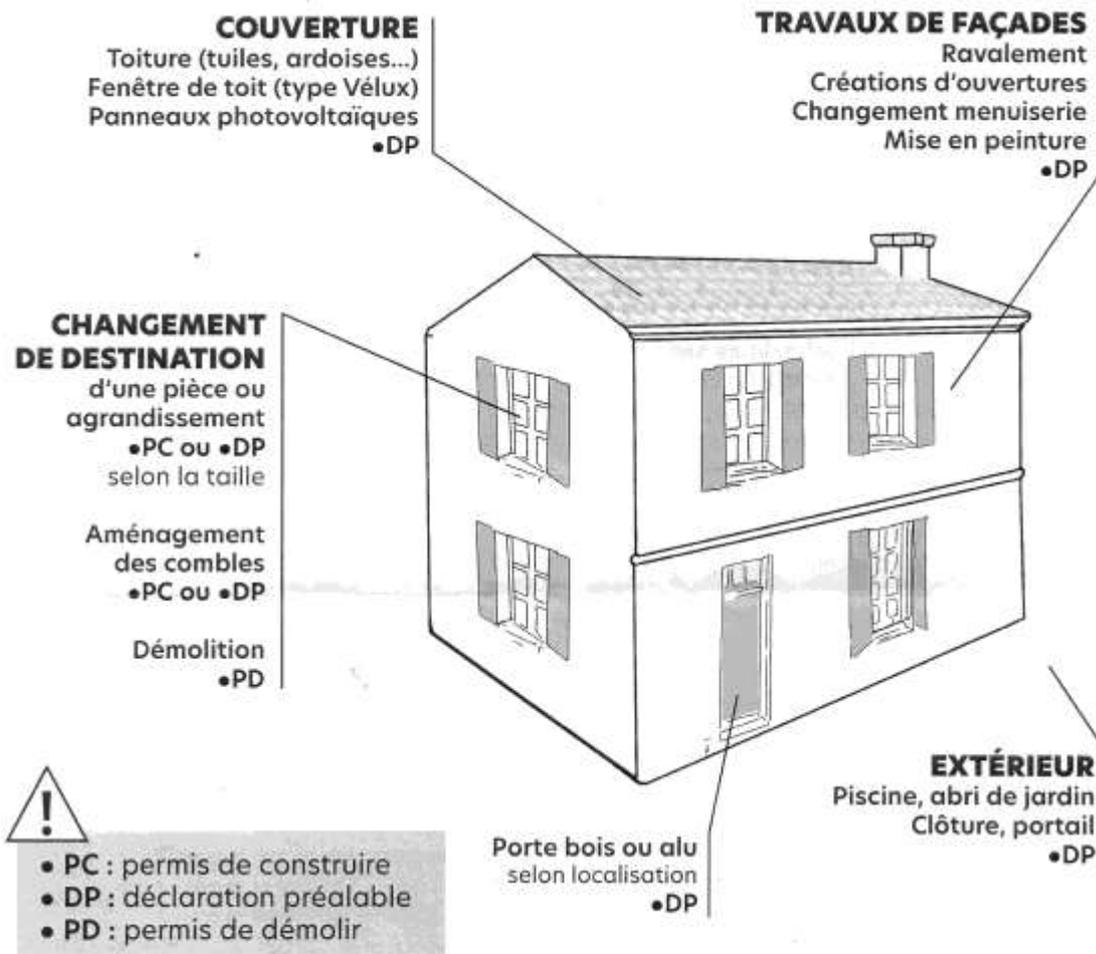
Inscrits : 868 Votants : 269 Blancs : 6

Nuls : 2 Exprimés : 261

LES AUTORISATIONS OBLIGATOIRES A DEMANDER POUR RENOVER SA MAISON.



RÉNOVATION DE MA MAISON - Les autorisations obligatoires à demander



Ayez le bon réflexe et venez prendre connaissance des règles applicables sur le territoire auprès du service urbanisme.

CONTACT et RENSEIGNEMENTS

Mairie de CHASSORS

05 45 81 06 63

QUELQUES MOTS SUR LE LOGIS DE MONTJOURDAIN



Comme Nanclas, le fief de Montjourdain était à la fin du XVIII^e siècle tenu en partie noblement du comté de Jarnac « au devoir d'une paire d'éperons dorés à muance de seigneur et de vassal ». En 1642, maître Bernard Martin, « avocat au privé conseil du roi », se qualifie du titre de sieur de Montjourdain. Le 7 août 1649, cette terre passe par adjudication à François Laisné, seigneur de la Nérolle, et à Jeanne Forestier. Son fils aîné, Isaac, fait une brillante carrière militaire puisqu'il atteint le grade de maréchal de camp et est gouverneur de la citadelle de Montlouis. Le 19 décembre 1698, il vend Nanclas et Montjourdain à son beau-frère, Jean de La Charlonnie et à son épouse Françoise Laisné, sa belle-soeur et cousine. Ces derniers ont huit enfants dont deux, comme leur oncle Isaac, embrassent le métier des armes. Le quatrième, Louis François, parvient au grade de premier capitaine de grenadiers au régiment de Flandres, et cède, en 1751, la terre de Montjourdain à Jacques Poujaud de Chaignet, seigneur de Nanclas. Son fils, Pierre Eléonor Poujaud, « directeur et receveur général des domaines du roi en la généralité de Bourgogne », demeurant à Dijon, revend, le 12 mai 1771, par l'intermédiaire de son frère Philippe Poujaud, le célèbre curé de Jarnac, le domaine à Jean Guillé, négociant de la ville de Cognac. De son mariage avec Marie Bertrand, Jean Guillé eut plusieurs enfants dont un décédé « aux îles de l'Amérique », en l'an IX. Le 11 février 1804, Montjourdain et son logis furent partagés en trois lots au profit de Pierre, Jean Félix et Mélanie Louise Guillé, ses trois héritiers vivants à cette date. Depuis lors, la propriété, morcelée, changea souvent de possesseurs au cours du XIX^e siècle. Le logis, occupé par des réfugiés pendant la seconde guerre mondiale, était très dégradé lorsque, en 1965, la restauration est entreprise. L'édifice que l'on peut voir aujourd'hui est une construction de style néo-classique construite probablement en 1790 par Jean Guillé.

En 1965 le domaine de Montjourdain est racheté par M et Mme Trux, malheureusement presque à l'état de ruine



Après un travail colossal de restauration, Montjourdain obtient en 1968 **l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.**

Nous remercions M Antoine Trux pour ses renseignements et son autorisation

DESHERBAGE ET CIVISME

Depuis la nouvelle réglementation contre l'utilisation des pesticides chimiques, entrée en vigueur en 01/2019, les collectivités ne peuvent plus les employer. Aussi, la mairie a engagé des actions plus écologiques comme le désherbage naturel ou à la débroussailleuse.

Aujourd'hui, la collectivité ne peut plus entretenir les rues avec autant d'efficacité. Aussi, nous souhaitons vous associer dans cet effort. En effet, désherber devant chez soi, c'est comme balayer devant sa porte : chacun reste responsable du trottoir devant chez lui. Les efforts doivent être communs. Nous espérons que chacun, sur les quelques mètres carrés attendant à sa propriété puissent s'adonner à l'arrachage et ainsi maintenir un très bel environnement. Nous comptons sur vous !!

NOTRE PRIORITE, VOUS INFORMER...

La Mairie met à votre disposition différents supports de communication afin qu'à chaque instant vous soyez informés de la vie de votre commune :

- Les panneaux d'affichage à l'extérieur et à l'intérieur de la Mairie (permis de construire, bans de mariage, informations de la préfecture ...),

- Le site internet de la mairie : <https://www.mairie-chassors.fr>

De nombreuses rubriques comme par exemple : les comptes rendus des conseils municipaux, l'actualité de la commune, les coordonnées des artisans, les échos de Chassors...,

- Le bulletin municipal est distribué dans vos boîtes aux lettres 3 fois par an.
- Les articles dans la presse. Le correspondant local relate chaque événement qui ponctue la vie de la commune.

La communication que nous mettons en place doit être un échange entre l'équipe municipale et la population. Nous sommes à votre écoute, donc n'hésitez pas à nous contacter :

- Par téléphone au 05 45 81 06 63
- Par mail : mairie.chassors@wanadoo.fr
- Par courrier : Mairie de Chassors – 11 route de Jarnac 16200 Chassors

ENSEMBLE PROTEGEONS NOTRE ENVIRONNEMENT

Pourquoi ne faut-il pas imbriquer les emballages ensemble ?

Pour gagner de la place dans le sac jaune, certains imbriquent les déchets entre eux. Une bouteille de lait dans la boîte de céréales, un pot de yaourt dans une conserve ... C'est une fausse bonne idée ! On vous explique pourquoi.

Les déchets imbriqués ne seront pas détectés sur la chaîne de tri

Au centre de tri les emballages sont « scannés » par différentes machines. Elles reconnaissent les matières et sont chargées de les trier. La chaîne de tri est également équipée d'un électro-aimant qui récupère les emballages en acier.

Les machines ne sont pas capables de reconnaître une matière cachée dans une autre.

A la suite de ce tri, les différentes matières sont compactées en balles avant de partir dans les usines de recyclage. **Un pot de yaourt dans une conserve, ne sera pas détecté par les machines. Il finira en balle avec les emballages métalliques et ne sera jamais recyclé.**

Astuce : Si vous souhaitez gagner de la place dans votre sac de tri, nous vous invitons à plier ou déchirer vos cartons, à écraser les bouteilles plastiques et les cannettes en aluminium individuellement.

Guide du tri

Bouteilles en verre

Bocaux en verre

Pots en verre

À DÉPOSER

PETITS GESTES SUPER EFFET !

Ils seront recyclés à l'infini en...

bouteilles en verre

pots en verre

bocaux en verre

...dans la borne à VERRE.

Miroir

Vaisselle

Flacons de parfum

en sac de 50 litres maximum

Ampoules à économie d'énergie et néons

DÉCHÈTERIE

Casseroles

Pots de peinture

Piles

DÉCHÈTERIE

Déchets dangereux

Huiles de vidange

DÉCHÈTERIE

Essuie-tout, papiers souillés

Papier aluminium

Papier photo

Papier peint

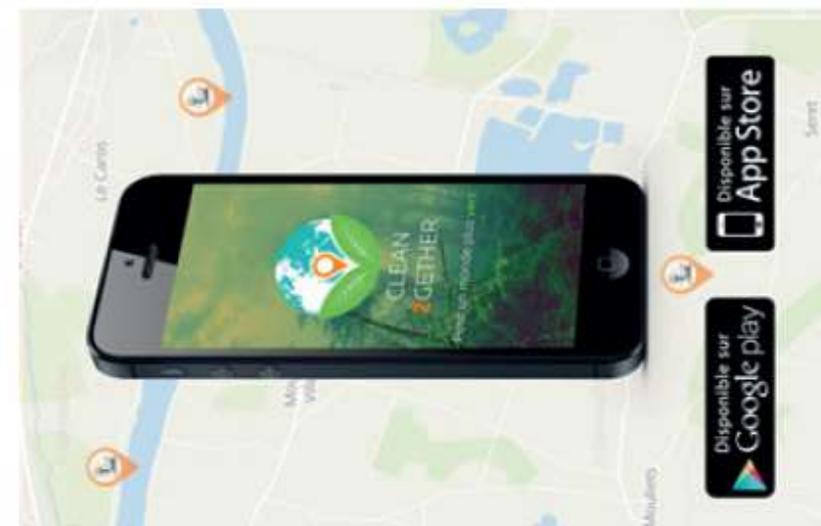
en sac de 50 litres maximum

UNE APPLICATION MOBILE POUR SIGNALER LES DEPOTS SAUVAGES EN CHARENTE



calitom
service public des déchets

Une application mobile pour signaler les dépôts sauvages en Charente



Gravats, déchets de bricolage, encombrants dans un bois, ordures ménagères laissées au pied d'un conteneur à verre... les communes charentaises sont régulièrement confrontées au signalement d'un dépôt sauvage de déchets. Bien que passible de sanctions plus ou moins lourdes, ces points ont des impacts sur la qualité de vie, l'environnement, et une charge coûteuse pour les collectivités.

Quand on sait qu'ils sont évalués à 520 000 tonnes par an en France, qu'ils ont augmenté de 650% en 3 ans, et que 80% de ces déchets abandonnés sur terre finissent en mer, il y a urgence à agir !

Alors que les maires ont le pouvoir de police et autorité pour contrôler

et sanctionner toutes infractions aux règlements, Calitom a fait le choix d'accompagner l'ensemble des communes charentaises pour gérer cette problématique en prenant à sa charge l'adhésion à l'outil de géolocalisation de ces dépôts, Clean2Gether.

Après avoir téléchargé l'application gratuitement, chaque citoyen peut ainsi signaler un dépôt avec description et photos à l'appui. L'alerte est transmise à la commune concernée pour prise en charge. L'interface offre également aux communes une aide documentaire pour leurs démarches administratives et réglementaires.

A vos téléchargements et signalements !

Application Clean2gether à télécharger sur mobile • Plus d'infos sur www.calitom.com • Facebook.com/calitom16 • N° vert 0 800 500 429

Dans un contexte sans précédent de la fiscalité nationale sur les déchets résiduels (sac noir), il est capital que chaque citoyen charentais s'empare de l'enjeu essentiel qui est de faire subir une stricte cure d'amaigrissement à sa poubelle noire !

Bien évidemment, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Il existe d'ailleurs de nombreuses actions qui permettent d'éviter la production de déchets. Composter ses biodéchets à la maison, mettre un stop-pub sur sa boîte aux lettres, ou encore réfléchir à son mode de consommation (éviter les produits sur emballés, proscrire les produits à usage unique, préférer les achats en vrac, etc...).

A ce propos, savez-vous que la récente « Loi anti-gaspillage » entrée en application depuis le 1^{er} janvier dernier précise que « Tout consommateur peut demander à être servi dans un contenant apporté par ses soins, dans la mesure où ce dernier est visiblement propre et adapté à la nature du produit acheté » ?

Mais nous ne sommes pas dans un monde « parfait » et il nous restera encore longtemps des emballages et des papiers à la maison. **Il est impératif de les trier !** Sachez que chaque fois qu'une tonne de déchets recyclables n'est pas triée et donc qu'elle est placée dans un sac noir qui va être enfoui, c'est un surcoût financier de 210 € pour la collectivité et un impact environnemental certain puisqu'il s'agit de ressources perdues.

Même si la Charente est bonne élève au niveau du tri des déchets sur la région Nouvelle-Aquitaine, **notre sac noir est aujourd'hui encore composé à 26% de déchets qui auraient pourtant pu être triés.**

A l'échelle du département, cette perte se chiffre à environ 3,5 millions € et elle vous impacte directement dans le coût de vos impôts locaux.

Réduire ses déchets, mieux les trier, c'est donc aussi éviter une hausse trop importante des coûts.

! Un doute concernant le tri de vos déchets ? Consultez l'outil «Où va ce déchet» sur le site calitom.com ou le guide du tri en téléchargement. Pour vos déchets de cuisine et de jardin, vous pouvez vous procurer un composteur gratuit en faisant votre demande en ligne via le formulaire dédié.



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Pour les habitants de Grand Cognac



- ◆ **Valorisez** vos restes
- ◆ **Réduisez** vos déchets
- ◆ **Produisez** votre engrais

- ◆ **400L** gratuit
- ◆ **600L** à 15€
- ◆ **800L** à 30€



Sur réservation auprès du service prévention des déchets de Grand Cognac



prevention-dechets@grand-cognac.fr



05 17 22 20 04



LOCATION DE CHALETS (JARNAC PYRENEES)

MULTI ACTIVITÉS
Été comme Hiver

Randonnée pédestre, accrobranche, parapente, escalade, VTT, hydrospeed, canyoning, rafting, raquettes, ski de fond, canoë kayak, gyrodrome, parc à thème, alpinisme, slouali de fond, surf, dés neigés, via ferrata, chiens de traîneau, tir à l'arc, équitation, cyclisme, cyclotourisme, paintball, mini golf, découverte du patrimoine culturel, piscine, pêche, casino, cinéma, thèrmas, marches de pays

LES INCONTOURNABLES

Pic du Midi, Col du Tourmalet, Cauterets, Pont d'Espagne, Lourdes, Cirque de Gavarnie, Réserve Naturelle du Néouvielle, Parc National des Pyrénées...

LES CHALETS JARNAC PYRÉNÉES
Chemin de Peyrehitte
65710 SAINTE MARIE DE CAMPAN

COMMENT VENIR ?
A 4h15 de Grand Cognac

LOCALISATION
Jarnac > Sainte-Marie-de-Campan
392 km

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

✉ chaletsjarnacpyrenees@grand-cognac.fr
☎ 05 45 81 76 01

GRAND COGNAC
Site administratif de Jarnac
1 rue du port - 16200 Jarnac
www.grand-cognac.fr

GRAND COGNAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

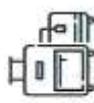
GRAND COGNAC
UN SERVICE PROPOSÉ PAR GRAND COGNAC

www.grand-cognac.fr

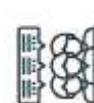
LES CHALETS JARNAC PYRÉNÉES

LES CHALETS JARNAC PYRÉNÉES

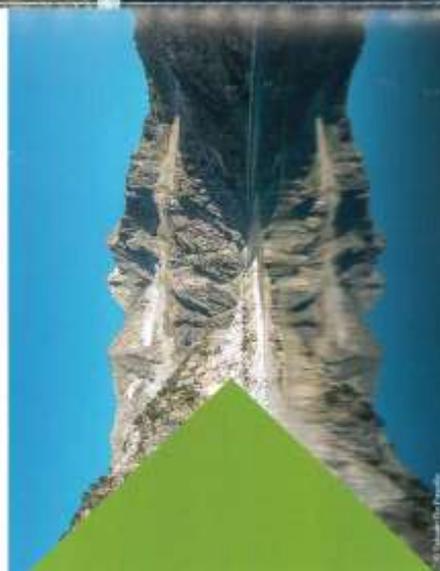
Situés à proximité immédiate du Pic du Midi, du Col du Tourmalet et de La Mongie, dans un environnement propice à la détente et au bien-être, les Chalets Jarnac Pyrénées vous accueillent toute l'année pour des moments de détente et de convivialité, dans un cadre en pleine nature.

 **VACANCES**  **FAMILLE**

 **RECEPTION**  **SOLO**

 **SÉMINAIRE***  **AMIS**

*Accessibles aux individuels comme aux groupes



HÉBERGEMENT

55 couchages répartis en 4 chalets et 14 chambres

Chalet La Capotailla
4 chambres - 1 lit double - 13 lits individuels
3 douches - 3 wc - 5 lavabos

Chalet La Terzaie
3 chambres - 1 lit double - 12 lits individuels
3 douches - 3 wc - 4 lavabos

Chalet Le Cougnat
4 chambres - 1 lit double - 12 lits individuels
3 douches - 3 wc - 5 lavabos

Chalet Les Fins Bois
3 chambres - 1 lit double - 10 lits individuels
3 douches - 2 wc - 4 lavabos



ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

 **CHEMINÉE**  **TÉLÉVISION**  **WIFI**  **BIBLIOTHÈQUE**

 **CUISINE**  **SALLES D'EAU**  **SANITAIRES**

TARIFS

PÉRIODE ESTIVALE
15 € par chambre par nuit du 01/06 au 30/09

PÉRIODE HIVERNALE
20 € par chambre par nuit du 01/10 au 31/05

> Possibilité de louer à la chambre ou le chalet complet
> Locations réservées aux habitants et associations du territoire de Grand Cognac



RESTAURATION



Grande salle à manger avec cuisine professionnelle, dans un bâtiment annexe, entièrement équipée pour réaliser vos repas collectifs. À disposition des groupes (de 15 à 70 personnes) 50 € par jour

Cuisine équipée dans chaque chalet

Services traiteurs à Bagneres de Bigorre, 12 km

Produits locaux dans les villages alentours



LE CALENDRIER SCOLAIRE 2021 /2022

Calendrier scolaire 2021-2022 www.vacances-scolaires-education.fr											
ZONE A Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers			ZONE B Académies d'Als-Moselle, Amiens, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg			ZONE C Académies de Caen, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles					
SEPTEMBRE 2021	OCTOBRE 2021	NOVEMBRE 2021	DÉCEMBRE 2021	JANVIER 2022	FÉVRIER 2022	MARS 2022	AVRIL 2022	MAI 2022	JUIN 2022	JUILLET 2022	AOÛT 2022
MER 1	VEN 1	LUN 1	MER 1	SAM 1	MAR 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1	VEN 1	LUN 1
JEU 2	SAM 2	MAR 2	JEU 2	DIM 2	MER 2	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2	MAR 2
VEN 3	DIM 3	MER 3	VEN 3	LUN 3	JEU 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3	MER 3
SAM 4	LUN 4	JEU 4	SAM 4	MAR 4	VEN 4	VEN 4	LUN 4	MER 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4
DIM 5	MAR 5	VEN 5	DIM 5	MER 5	SAM 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5	VEN 5
LUN 6	MER 6	SAM 6	LUN 6	JEU 6	DIM 6	DIM 6	MER 6	VEN 6	LUN 6	MER 6	SAM 6
MAR 7	JEU 7	DIM 7	MAR 7	VEN 7	LUN 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7	DIM 7
MER 8	VEN 8	LUN 8	MER 8	SAM 8	MAR 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8	VEN 8	LUN 8
JEU 9	SAM 9	MAR 9	JEU 9	DIM 9	MER 9	MER 9	SAM 9	LUN 9	JEU 9	SAM 9	MAR 9
VEN 10	DIM 10	MER 10	VEN 10	LUN 10	JEU 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10
SAM 11	LUN 11	JEU 11	SAM 11	MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11
DIM 12	MAR 12	VEN 12	DIM 12	MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12
LUN 13	MER 13	SAM 13	LUN 13	JEU 13	DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13	MER 13	SAM 13
MAR 14	JEU 14	DIM 14	MAR 14	VEN 14	LUN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14
MER 15	VEN 15	LUN 15	MER 15	SAM 15	MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15
JEU 16	SAM 16	MAR 16	JEU 16	DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16	MAR 16
VEN 17	DIM 17	MER 17	VEN 17	LUN 17	JEU 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17
SAM 18	LUN 18	JEU 18	SAM 18	MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18
DIM 19	MAR 19	VEN 19	DIM 19	MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19	VEN 19
LUN 20	MER 20	SAM 20	LUN 20	JEU 20	DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20	MER 20	SAM 20
MAR 21	JEU 21	DIM 21	MAR 21	VEN 21	LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21
MER 22	VEN 22	LUN 22	MER 22	SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22
JEU 23	SAM 23	MAR 23	JEU 23	DIM 23	MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23	MAR 23
VEN 24	DIM 24	MER 24	VEN 24	LUN 24	JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24
SAM 25	LUN 25	JEU 25	SAM 25	MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25
DIM 26	MAR 26	VEN 26	DIM 26	MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26
LUN 27	MER 27	SAM 27	LUN 27	JEU 27	DIM 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27	MER 27	SAM 27
MAR 28	JEU 28	DIM 28	MAR 28	VEN 28	LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28
MER 29	VEN 29	LUN 29	MER 29	SAM 29	MAR 29	MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29
JEU 30	SAM 30	MAR 30	JEU 30	DIM 30	MER 30	MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30
	DIM 31	VEN 31		LUN 31	JEU 31	JEU 31		MAR 31		DIM 31	MER 31

TRUCS, ASTUCES & BONS PLANS



Cuivres comme neufs

Une astuce tout droit venue du Canada préconise de frotter les cuivres ternis au fil du temps avec un chiffon imprégné de ketchup pour leur rendre tout leur éclat.

Préserver une toile cirée :

Eviter qu'une toile cirée se fendille au fil du temps, en préférant, pour la laver, une éponge imbibée d'un peu de lait cru, plutôt que de l'eau savonneuse, puis la rincer à l'eau claire.

Torchons de cuisine bien nets :

Pour ôter les taches rebelles sur vos torchons de cuisine, faites-les tremper toute une nuit dans de l'eau au bicarbonate (1 cuillère à café pour 1 litre d'eau). Ils ressortiront comme neufs.

Chips croustillantes :

De façon à empêcher les chips de ramollir dans un sachet entamé, refermez bien celui-ci et placez-le ensuite au congélateur.

Tâche d'huile de moteur effacée :

Votre voiture a laissé une tache d'huile sur le sol du garage ? Recouvrez -la de lessive en poudre, laissez agir 24 Heures, puis balayez le résidu de poudre. La tâche sera partie !

Piéger les mouches :

Ajouter 3 gouttes de produit vaisselle dans un bol de vinaigre : celui-ci attire les indésirables tandis que le liquide vaisselle les empêche de s'envoler.

Carafe en verre ravivée :

Votre carafe est toute ternie ? Remplissez la d'épluchures de pommes de terre crues. Couvrez d'eau et agitez bien fort pour qu'elle retrouve sa transparence. Si le verre reste mat, laissez macérer deux jours puis rincez

Bouilloire détartée au cola :

Si vous n'êtes pas fan du vinaigre pour détartre votre bouilloire, car il peut laisser une petite odeur, utilisez du soda au cola, portez-le à ébullition comme vous le feriez avec de l'eau, rincez et votre bouilloire sera comme neuve.

ADMINISTRATIONS ET SERVICES PUBLICS : FINIS LES NUMEROS SURTAXES !

Les numéros de téléphone pour joindre un service administratif ne sont désormais plus surtaxés. En application de l'article 28 de la loi pour un Etat au service d'une société de confiance (dite loi Éssoc), les administrations et les organismes chargés d'une mission de service public ne peuvent plus recourir, depuis le 1er janvier 2021, à un numéro payant pour permettre d'obtenir un renseignement, effectuer une démarche ou faire valoir ses droits.

Voici la liste des numéros de téléphone des principaux services publics :

Administration/Organisme	Numéros au prix d'un appel local
IMPÔTS	
Service d'information des impôts	0 809 401 401
Urssaf	36 98 0 821 08 60 28 (autoentrepreneurs)
DIVERS	
Allo Service Public	39 39
La Poste	36 31
AUTOMOBILE/TRANSPORTS	
Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) carte grise, immatriculation, permis de conduire...	34 00
Paiement des amendes (radars, FPS majorés, amendes SNCF et RATP...)	0 811 10 10 10 et 0 811 10 20 30 (radars automatiques) 0 811 871 871 (procès-verbal électronique)
SNCF	36 35
CAF (Caisses d'allocations familiales)	32 30
Pôle emploi	39 49
Association pour l'emploi des cadres (APEC)	0 809 361 212
Pajemploi (particuliers employeurs et leurs salariés)	0 820 00 72 53
CESU (Chèque emploi service universel)	0 806 802 378

Administration/Organisme	Numéros au prix d'un appel local
SANTÉ	
Assurance maladie	36 46
Fil santé jeunes	0 800 235 236
RETRAITE	
Assurance retraite (Cnav, Carsat)	39 60
CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales)	05 56 11 33 35 (questions générales) 05 57 57 91 95 (estimations et relevés individuels)
Ircantec (retraite complémentaire publique)	02 41 05 25 25
Service des retraites de l'État (SRE)	02 40 08 87 65 (actifs) 0 970 82 33 35 (retraités)
DROITS	
CNIL (Commission nationale informatique et libertés)	01 53 73 22 22
Défenseur des droits	09 69 39 00 00
Directions départementales de la protection des populations (DDPP)	Liste des numéros par département disponible sur le site de la DGCCRF
Europe direct	00 800 6 7 8 9 10 11

ETAT CIVIL

Naissance :

LE GOFF Céleste	le 6 février 2021	LE BOURG
MAUDET Maël	le 1er mars 2021	LE BOURG
SOUMAHORO Kylian	le 4 mars 2021	LE BOURG
TEISSIER Agathe	le 30 mai 2021	GUITRES

Décès :

JARRY Marie-Antoinette	le 1er novembre 2021	LE BOURG
LEPAREUR Bernard	le 1er janvier 2021	GUITRES
GORRICHON Denise	le 29 janvier 2021	LE BOURG
JOUGIER Monique	le 1er mai 2021	LUCHAC
SEIGNEURET Fabienne	le 4 mai 2021	LUCHAC
TEXIER Yvonne	le 20 mai 2021	LE BOURG

Cette rubrique est la vôtre, elle doit permettre à chacun de s'exprimer par ses articles, ses photos, ses petites annonces et autres.

C'est à vous de transmettre des informations générales aux autres Capsortiens.

Bien entendu, les textes seront triés et validés avant leurs diffusions.

Evidemment, les propos diffamatoires ne seront pas retenus !

Les informations sont à envoyer à l'adresse suivante : verger.eric@sfr.fr

La Commission communication.

UNE AVENTURE DECAPANTE POUR L'ATELIER AERO'TEK



Ouverture de l'Atelier AERO'TEK en Charente – spécialisé dans l'aérogommage, procédé de décapage écologique et économique, situé à Chassors.

Alexis met la gomme et ça décape proprement bien depuis quelques mois !

Il affiche un parcours professionnel chargé dans le domaine de la mécanique automobile, puis dans l'aéronautique. Toujours le souci du détail et de la précision, mais à la suite d'un lourd accident qui a failli lui faire perdre une jambe, il a dû changer de profession... Il décide alors de se reconverter. Il découvre l'aérogommage et se spécialise dans ce nouveau métier de gommeur.

C'est ainsi qu'il s'est rapproché du réseau national aerogomm.com, regroupant des artisans applicateurs en aérogommage où il est membre aujourd'hui et certifié aérogommeur de proximité.

Engagé sur la qualité de son travail, Alexis s'est équipé d'une aérogommeuse française de chez SEDA qui lui donne entière satisfaction.

Il est un des seuls dans le décapage par aérogommage en Charente. Les demandes ne cessent pas de progresser, ce nouveau challenge semble prometteur !

Sa femme à ses côtés l'encourage et l'accompagne sur la partie communication.

En bref, l'aérogommage est une technique de décapage à basse pression, permettant d'obtenir un état de surface sans altérer le support. Elle se concrétise par une gestion précise et appropriée du mélange d'air et abrasif.

L'aérogommage répond à de nombreuses problématiques, il peut vous aider à gagner un temps considérable, et vous assure un rendu impeccable.

Les avantages de l'AEROGOMMAGE

- La rapidité d'exécution donc un coût final moindre.
- Un résultat plus précis, plus soigné et plus respectueux du support à décaper.
- Le choix de travail avec des abrasifs naturels.

Il vous propose ses services dans son atelier à Chassors ou à domicile, cette technique de décapage « sans utilisation de produit chimique, sans eau, sans danger, avec des produits écologiques et biodégradables » s'adresse autant aux particuliers qu'aux collectivités ou encore aux entreprises sur tous vos supports.

Avec ce procédé, beaucoup de supports peuvent être remis à neuf : interventions sur les ouvrages d'art, monuments, pierres tombales, graffitis, tags, murets, carrosseries, meubles, poutres, planchers, volets, radiateurs, salons de jardin, bateaux, escaliers • portes d'entrée • portails • cheminées • poutres • meubles • volets • radiateurs • carrosserie • cuves • caves...

Bois, pierre, métal, brique, béton, PVC, marbre...

Clin d'œil :

Ci-dessous 2 réalisations dont l'aérogommage du blason de Jarnac



**Ouvert du lundi au samedi - ATELIER AERO' TEK - Atelier de décapage de Haute Précision
- Contact : Alexis 07 56 93 00 27**

4, Rue du Treuil 16200 CHASSORS Mail : atelier.aerotek@gmail.com

N'hésitez pas à le contacter, il se fera un plaisir de vous renseigner.

À partir de photos – nature du support et dimensions - DEVIS GRATUIT
Réactif et à l'écoute à clients.

Nous vous invitons à découvrir ses réalisations sur :

www.facebook.com/AerogommageCharente16

MERCI ! Alexis Ménard

GARDE D'ANIMAUX DE COMPAGNIE



**ANASTASIA
Pet Sitter**

Garde d'animaux de compagnie

Cognac - Jarnac et environs

06 29 36 34 47

anastasia.berthomme@free.fr

En cas d'urgence vous pouvez appeler les numéros suivants sur votre téléphone fixe ou sur votre portable :

⇒Gendarmerie 17 (Elle vous communiquera la pharmacie de garde),

⇒Pompiers 18

⇒Samu 15 (Il vous communiquera le médecin de garde).

⇒Ou sur le portable uniquement 112

Le cabinet médical de Jarnac ne peut plus nous donner la liste des médecins de garde, s'adresser à la gendarmerie.



Le week-end ou les jours fériés un élu (Maire ou Adjoint) est de permanence et joignable uniquement en cas d'urgence au **07 87 33 42 83**.

www.mairie-chassors.fr

mairie.chassors@wanadoo.fr - Tel: 05 .45.81.06.63 -

C'est la fin de votre bulletin municipal.

En fonction de la reprise ou non des activités liées à la crise sanitaire (vie associative, vie locale ...), la parution du prochain bulletin municipal se fera soit en octobre 2021 soit en Février 2022.

Merci pour votre compréhension.

Merci de transmettre par mail vos informations à :

Eric Verger : verger.eric@sfr.fr

Echo de CHASSORS
Dépôt Légal n°607 avril 1993 Préfecture de la Charente
Tirage en 560 exemplaires



Nouvelle salle polyvalente.